

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## **Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Domanys - 9 rue de Douaumont - 89000 Auxerre, tél. : 03-86-49-50-00, adresse internet : <http://www.domanys.fr>.  
SIRET : 382820033 00019

Correspondant : Mme la Directrice Générale,  
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs.

Groupement d'acheteurs : Non

## **Section 2 : Communication**

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://www.ternum-bfc.fr>

En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, l'entreprise dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Il est fortement conseillé de s'inscrire sur <https://www.ternum-bfc.fr> pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées.

### **Identification interne de la consultation : aires-jeux-enfants**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

## **Section 3 : Procédure**

Type de procédure :

- Procédure adaptée ouverte
- Procédure adaptée restreinte

Technique d'achat :

- Accord cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

**Date et heure limite de réception des plis : 2 JUIN 2020 à 17h00**

Nombre maximum de candidats : sans objet

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes :  OUI  NON

#### Variantes imposées

Ce dossier comporte des variantes imposées par DOMANYS :

OUI  NON

#### Variantes proposées

DOMANYS autorise le candidat à proposer des variantes  OUI  NON

#### Critères d'attribution :

Le marché est attribué au candidat qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse au vu d'un classement des offres, réalisé sur la base des critères pondérés comme suit :

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

### **Section 4 : Identification du marché**

#### **Intitulé du marché :**

***Entretien et maintenance des aires collectives de jeux pour enfants et autres équipements, sur le patrimoine de DOMANYS.***

Code CPV principal: 50800000

Lieu d'exécution : code NUTS = FRC14

Type de marché:  Travaux  Fournitures  Services

#### **Description succincte du marché : Marché d'entretien et de maintenance des aires collectives de jeux pour enfants et autres équipements**

Lieu principal d'exécution : Patrimoine de Domanys.

Durée du marché (en mois): 48

Date prévisionnelle de commencement du marché :

📅 01/01/2021

La consultation comporte des tranches :  OUI  NON

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) :  OUI  NON

Type de marché réservé :

- Marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés
- Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés
- Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ou structure équivalente.

### **Section 5 : Lots**

Marché alloti:  OUI  NON

## **Section 6 : Informations complémentaires**

Visite obligatoire :  OUI       NON

Autres informations complémentaires :

Ce dossier comporte des options :

OUI       NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

- Marchés publics de travaux ou de services similaires (art. R.2122-7 du Code de la Commande Publique) :  NON       OUI : suite modification de programme ou évolution de la réglementation
- Tranches optionnelles (art.R 2113-4, R 2113-5 et R 2113-6 du Code de la Commande Publique) :  NON       OUI
- Reconduction du marché public (art. R2112-4 du Code de la Commande Publique) :  NON       OUI

Prestations supplémentaires éventuelles :  NON       OUI

Modalités de financement : Fonds propres

Modalités de paiement : maximum 30 jours

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Vous pouvez répondre soit seul, soit en groupement momentané d'entreprises.

Domany n'impose aucune forme de groupement particulière (solidaire ou conjoint)

Domany impose un groupement :  conjoint       solidaire

Argumentaire : nécessité que les prestations soient exécutées sans délais supplémentaires en cas de défaillance d'un cotraitant au titre de la sécurité des enfants, de la qualité de service due aux locataires, du maintien de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité du patrimoine.

*En cas de groupement d'entreprises :*

- Le mandataire sera solidaire ayant la capacité juridique, technique et financière d'assurer l'exécution du marché en cas de défaillance d'un des membres du groupement et disposant des assurances professionnelles correspondantes,
- Une annexe à l'acte d'engagement précisera la répartition des missions pour chaque entreprise, conformément à la convention écrite passée entre les différentes entreprises du groupement définissant les règles de fonctionnement du groupement. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander la production de cette convention.

Vous avez même la possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. Dans ce cas, toutefois, la même entreprise peut faire partie de plusieurs groupements concurrents à condition de ne pas être plus d'une fois mandataire.

*Important : la composition du groupement ne peut être modifiée une fois les candidatures et les offres remises.*

### Vos questions durant la mise en concurrence :

Durant la procédure de mise en concurrence, vous devez adresser vos questions ou demandes de précision par le biais de la plate-forme Territoires Numériques, étant entendu que nous n'enversons les renseignements complémentaires qu'au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des candidatures.

Dès lors, vous devez envoyer vos questions et demandes de précision en temps utile par rapport à ce délai.

Les demandes sont faites exclusivement par voie écrite selon les modalités suivantes :

⇒ par le biais de la plate-forme : <https://ternum-bfc.fr>

Les réponses sont apportées à l'ensemble des candidats. Il est donc important de bien renseigner votre profil et notamment l'email de contact sur le site : <https://ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les candidatures doivent être remises ou envoyées :

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://ternum-bfc.fr>

Voir le détail de la présentation des dossiers de candidature et offre dans le règlement de consultation.

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

**Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.**

**Copie de sauvegarde** : L'envoi d'une copie de sauvegarde (papier, CD rom, clé USB, etc) est autorisé, elle sera transmise sous pli cacheté et revêtue obligatoirement de la mention « copie de sauvegarde ». La copie de sauvegarde est destinée à se substituer au dossier remis par voie dématérialisée dans trois cas : lorsqu'un programme malveillant a été détecté, lorsqu'un problème de transmission a été constaté et enfin, lorsque le dossier n'a pas pu être ouvert par l'acheteur public. Dans ces situations, la copie de sauvegarde se substitue au dossier initial. S'il n'a pas été nécessaire d'ouvrir la copie de sauvegarde, celle-ci sera détruite.

**La copie de sauvegarde sera transmise à Domanys – 9 rue de Douaumont – BP 36 – 89010 AUXERRE cédex de manière à parvenir au plus tard avant les dates et heures fixées par le présent document, par voie postale en recommandé avec avis de réception.**

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Le dossier présenté devra comporter les éléments relatifs à la candidature et à l'offre conformément aux articles 3.5 et 3.6.

Unité monétaire : EURO

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif – 22 rue Assas – 21000 DIJON, tél : 03.80.73.91.00, télécopieur : 03.80.73.39.89

Date d'envoi du présent avis : 6 mai 2020.